

D.1 Directive pour l'organisation du stage

Le stage fait partie de la formation de l'apprenti. Le genre, la durée et la période du stage sont fixés dans le règlement de formation et des examens de fin d'apprentissage des dessinateurs- et dessinatrices-paysagistes. Le maître, resp. la maîtresse d'apprentissage assume également la responsabilité de l'enseignement de l'apprenti, de son salaire et de sa protection d'assurance durant le stage.

1. Organisation

Convention

Avant le début du stage, une convention doit être établie¹ entre l'apprenti et son représentant légal, l'entreprise du stage et l'entreprise formatrice.

Salaire

Le salaire est convenu dans le règlement d'apprentissage.

Fréquentation de l'école

Pendant la durée du stage, l'apprenti est normalement astreint aux cours.

Vacances

L'apprenti doit se tenir si possible au planning de vacances de l'entreprise de stage. Dans le but de simplifier le calcul des vacances entre l'apprenti et l'entreprise de stage, il est conseillé de comptabiliser la moitié des vacances annuelles de l'apprenti durant son stage de six mois. Si un apprenti ne prend pas de vacances pendant la fermeture de l'entreprise de stage, il a l'obligation de travailler dans son entreprise formatrice.

Horaire de travail

Durant le stage, c'est l'entreprise responsable du stage qui fixe l'horaire de travail. Cet horaire ne doit cependant pas excéder l'horaire de travail habituel d'un apprenti horticulteur-paysagiste.

Enseignement durant le stage

Pour que les buts fixés puissent être atteints lors du stage, il faut assurer un suivi au sein de l'entreprise de stage et un engagement sur les chantiers et les jardins correspondants. Un employé de l'entreprise avec certificat de maîtrise fédérale en assume la responsabilité. A intervalles réguliers, les entreprises responsables de l'apprentissage et du stage suivent et vérifient l'évolution des connaissances durant le stage.

Journal de stage

L'apprenti doit tenir un journal durant le stage dans lequel il illustre et décrit de manière ordonnée et propre sous forme thématique, le déroulement des travaux, les activités, les matériaux et les systèmes de construction. Pendant le stage, l'apprenti présente périodiquement le journal de stage au maître, resp. à la maîtresse d'apprentissage.

2. Buts du stage

Protection de la santé / prévention des accidents

Utiliser conformément à la profession et aux prescriptions de sécurité les outils et machines. Etre apte à travailler sur le chantier et lors de travaux d'entretien de surfaces vertes sans mise en danger de soi-même ou des autres.

Dépôt de l'entreprise

Se familiariser avec le dépôt et son organisation.

Machines, outils et appareils

Décrire et connaître les machines, outils et appareils usuels, ainsi que leurs possibilités d'utilisation.

¹ Des formulaires de convention peuvent être retirés auprès du secrétariat de la FSAP (Fédération Suisse des Architectes-Paysagistes).

Travaux préliminaires

Mettre en place et commenter l'installation de chantier, les mesures de protection des plantes et des parties d'ouvrage, les signalisations, les barrières de chantier, les déchets de construction et l'évacuation des déchets.

Travaux d'arpentage

Exécuter des travaux de relevés et d'arpentage simples au moyen de plans, de descriptions de travail ou toutes autres indications.

Terrassements

Apprendre à connaître, déplacer et manutentionner de manière professionnelle différents types de sols en fonction de leur utilisation future comme support de plantation.

Bétons et mortiers

Préparer et décrire différents types de béton et mortier et leurs possibilités d'utilisation.

Travaux d'évacuation des eaux

Aménager des constructions d'installations pour l'évacuation des eaux de pluie, de drainages et d'installations d'infiltration d'eau et comprendre les schémas techniques. Construire et expliquer l'évacuation des eaux, les regards de contrôle et les collecteurs.

Construction de chemins et places

Construire chemins et places au moyen de divers matériaux tels que pierre artificielle et naturelle, revêtements argilo-calcaires liés à l'eau, revêtements végétalisés; et la confection des bordures. Connaître et décrire la construction, la mise en place et les nivellements pour différentes utilisations.

Construction d'escalier

Construire des escaliers avec différents matériaux, tels que marches pleines, marches en L, bordures dressées, marches en bois et leur fondation. Décrire et expliquer leur construction et mise en place pour différentes utilisations.

Construction de murs et consolidation de talus

Construire de simples murs en pierre naturelle, béton, bois et consolider les talus au moyen de géotextiles et de plantes. Connaître et décrire différentes constructions avec les possibilités d'utilisation des matériaux correspondants.

Déplacements

Déplacer des engins, des installations et des éléments d'équipement simples. Indiquer et connaître les types et les grandeurs des fondations.

Verdissements d'immeubles

Aménager et décrire différents types de végétalisation sur toitures, les plantations en bac et les verdissements de façades.

Ensemencements

Exécuter et connaître la préparation et l'amendement du sol, les ensemencements au moyen de types de semences les plus utilisées et les soins de départ.

Travaux de plantation

Exécuter et connaître la préparation et l'amendement du sol, les substrats de plantation, les travaux de plantation pour arbres, arbustes, plantes vivaces, plantes à bulbe, les mesures de protection correspondantes et les soins de départ.

Surveillance de chantier

Etablir et expliquer les rapports de chantier et les métrés.

Entretien des surfaces vertes

Exécuter, décrire et connaître différents travaux d'entretien et pouvoir les distinguer selon les saisons.

Entretien de gazon et de prairie: hauteur de coupe, période de coupe, fertilisation, rénovation
Plantes vivaces, graminées, fougères: connaissance des plantes, taille, travaux de désherbage, etc...
Arbustes: connaissance des plantes, taille